



Pépinière de pleine terre d'hévéa

Bien conduire une pépinière de pleine terre d'hévéa

Fiche hévéa n° 6

Introduction

En hévéaculture, la pépinière est le lieu de production de plants greffés. Il y a deux types de pépinière : la pépinière de pleine terre et la pépinière en sacs.

Cette fiche technique explique comment produire des plants à racines nues ou « stumps » qui peuvent être transplantés directement au champ ou reconditionnés en sacs (jauges). Une autre fiche technique présente la pépinière en sacs.

Choix du terrain

Dès le mois de janvier, choisir un terrain, de préférence une jachère, non hydromorphe, plat ou à pente très faible (inférieure à 3 %) et à proximité d'un point d'eau permanent. Le sol doit être léger (éviter les sols trop argileux) et profond (60 cm sans obstacle).

Comment procéder

- Délimiter le terrain avec des piquets (100 m sur 100 m pour 1 ha);
- Faire des layons d'environ 1 m de large tous les 10 m (figure 1).
- Sur chaque layon, à l'aide d'une tarière (figure 2), d'un pénétromètre ou d'un ciseau, faire un sondage tous les 10 m pour apprécier la profondeur du sol (figures 3 et 4). Consigner les résultats dans un cahier.

Le site est retenu si plus de 70 % des points de sondage ont au moins 60 cm de profondeur.

N.B. Le site peut être réutilisé pendant plusieurs années.



Figure 1. Layon en cours de réalisation dans une jachère

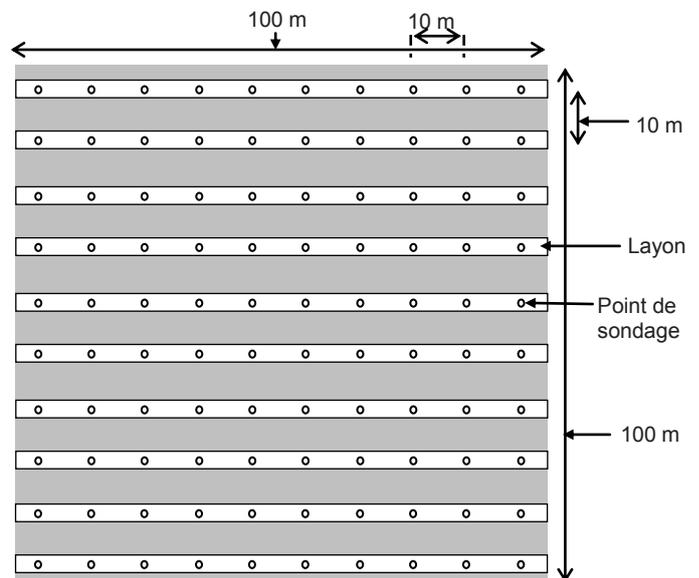


Figure 4. Plan de sondage du site



Figure 2. Tarière (modèles français et anglais)



Figure 3. Sondage de la profondeur du sol avec une tarière

Préparation du terrain

Défrichage

Défricher le terrain en juillet-août (figure 5), extirper les souches et les racines et jeter l'ensemble hors du terrain ; éviter de les brûler.

Epanner un herbicide de pré-levée associé à un herbicide de post-levée au moins deux semaines avant le semis.



Figure 5. Défrichage

Bien conduire une pépinière de pleine terre d'hévéa

Labour

Le labour peut être mécanique ou manuel.

Le **labour mécanique croisé** se fait à l'aide d'une charue à disques de 70 cm de diamètre attelée à un tracteur (figures 6 et 7).

Avant le labour, épandre à la volée l'engrais de fond (NPK 12-22-22 à raison de 240 kg/ha), qui sera enfoui pendant le labour.

Le **labour manuel** s'effectue en creusant des tranchées de 50 cm de largeur et 60 cm de profondeur, espacées de 50 cm (figure 8). Après ajout de la fumure de fond (NPK 12-22-22 à raison de 240 kg/ha), les tranchées sont rebouchées avec la terre qui en a été retirée.

Piquetage

Subdiviser la parcelle en blocs espacés par des allées de 3 à 4 m de large, réservées à la circulation et au système d'irrigation (quatre blocs sur un hectare).

Sur chaque bloc, piquer en doubles lignes selon le dispositif schématisé ci-contre (figure 9). Matérialiser les lignes au moyen d'une ficelle entourant les 4 piquets des extrémités. Les points de semis sont disposés en quinconce sur les lignes jumelées.

Il y a environ 90 000 points de semis par hectare.



Figure 6. Atelage de labour à disques de 70 cm



Figure 7. Terrain labouré mécaniquement



Figure 8. Labour manuel (creusage de tranchées)

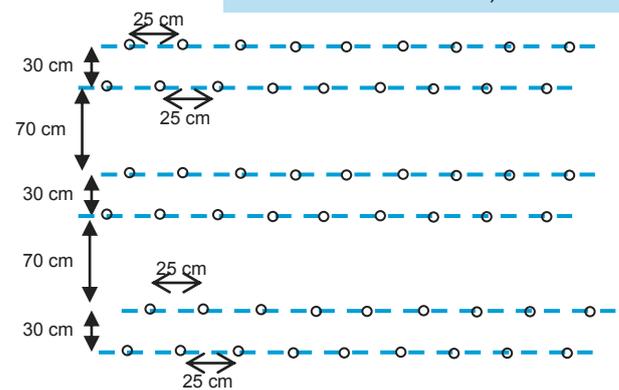


Figure 9. Dispositif de semis des graines

Semis

Il y a deux types de semis : semis direct et semis de graines germées provenant d'un germoir.

Dans les deux cas, utiliser de préférence des graines du clone GT 1. Ne pas utiliser les graines du clone PB 260 à cause de sa forte sensibilité au chancre (éclatement de l'écorce avec écoulement de latex).

Semis direct

Pour un hectare, il faut 240 000 graines. Se référer à la fiche technique sur le germoir pour la collecte des graines. Utiliser exclusivement des graines fraîchement tombées. Semer trois graines par emplacement, en position ventrale, et recouvrir la face dorsale d'une mince couche de terre (figure 10).

Semis de graines germées

Utiliser des graines germées au stade point blanc ou étoile ou patte d'araignée (figure 11) provenant d'un germoir (se référer à la fiche technique sur le germoir). Mettre une seule graine germée par emplacement, en position ventrale, et recouvrir la face dorsale d'une mince couche de terre.

Arroser abondamment après le semis.



Figure 10. Semis d'une graine d'hévéa

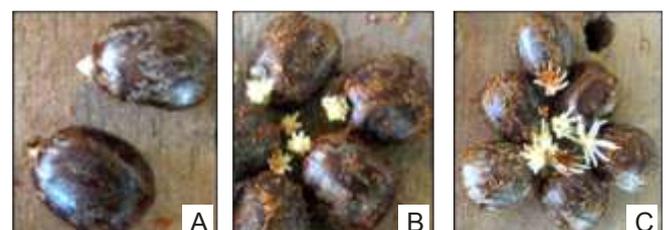


Figure 11. Stades de germination des graines d'hévéa
A Point blanc; B Etoile; C Patte d'araignée

Entretien de la pépinière

Arrosage

Arroser aux heures les moins chaudes de la journée (début de matinée ou fin d'après midi).

L'arrosage peut être manuel, par aspersion ou au goutte-à-goutte.

Arrosage manuel (figure 12A)

Apporter le contenu d'un arrosoir (15 l) pour 100 plants trois fois par semaine.

Arrosage par aspersion (figure 12B)

Apporter 15 mm d'eau deux fois par semaine ou 10 mm trois fois par semaine (soit 30 mm d'eau par semaine).

Arrosage par goutte-à-goutte (figure 12C)

Régler le débit de la pompe pour apporter 15 ml d'eau par pied trois fois par semaine. Diluer l'engrais dans l'eau (voir paragraphe fertilisation).

Désherbage

Désherber la pépinière dès l'apparition de mauvaises herbes.

Désherber les interlignes à la daba et l'intérieur des lignes jumelées à la main. Il est préférable de ne pas utiliser d'herbicide dans la pépinière.

Le désherbage nécessite environ 38 hommes-jour par hectare.

Elimination sélective

Au stade 2 étages foliaires, arracher les plants chétifs, mal formés ou albinos.

Après cette opération, il reste environ 80 000 plants par hectare de pépinière.

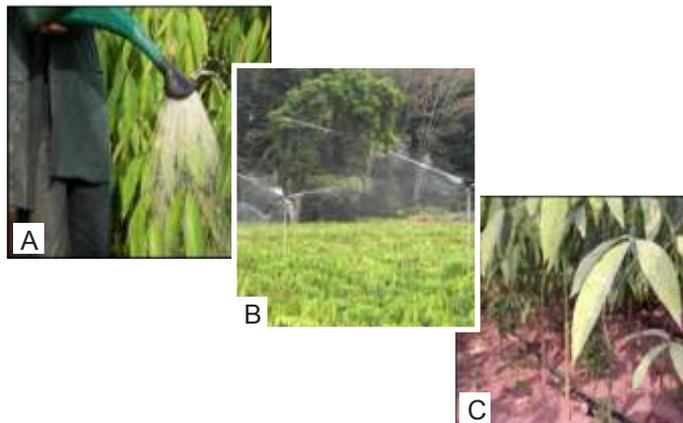


Figure 12. Arrosage de la pépinière
A manuel; B par aspersion; C par goutte-à-goutte

Fertilisation

Apporter de l'urée ou du sulfate d'ammonium à partir du 2^{ème} étage foliaire mature à raison de :

- pour l'urée

40 kg/ha au 2^e étage foliaire,
120 kg/ha au 3^e étage foliaire,
80 kg/ha au 4^e étage foliaire.

- pour le sulfate d'ammonium :

88 kg/ha au 2^e étage foliaire,
263 kg/ha au 3^e étage foliaire,
176 kg/ha au 4^e étage foliaire.

L'engrais est déposé manuellement

- au pied du plant sur un rayon de 5 cm (il ne doit pas entrer en contact avec le plant lui-même);
- ou dans un sillon fait au milieu de la double ligne.

N.B. Arrêter l'apport d'engrais deux mois avant le greffage.

Protection de la pépinière

Contrôle des maladies des feuilles

Les hévéas en pépinière sont souvent attaqués par des champignons (*Colletotrichum gloeosporioides*, *Helminthosporium heveae*, *Corynespora cassicola*, *Oidium heveae*), qui provoquent des déformations et des brûlures des jeunes feuilles (figure 13).

Un traitement préventif est conseillé dans les zones à risques dès que la plante a deux étages foliaires, avec un fongicide à base de mancozèbe ou de manèbe, à raison de 1,2 kg de matière active dans 300 litres d'eau par hectare une fois par semaine.

En cas de forte attaque, apporter le fongicide à la dose de 2,4 kg de matière active dans 300 litres d'eau par hectare, deux fois par semaine.

Dans les deux cas, le traitement est fait avec un pulvérisateur.

Utiliser plusieurs produits en alternance (3 semaines pour chacun des produits) pour éviter l'accoutumance.

Les traitements phytosanitaires peuvent se poursuivre jusqu'à 2 semaines avant le début du greffage.



Figure 13. Pépinière d'hévéa atteinte de maladie des feuilles



Figure 14. Pépinière d'hévéa bien entretenue après traitement fongicide

Protection contre les autres ennemis

- **animaux** (moutons, cabris, rongeurs, biches, gazelles, etc.) : poser un grillage autour de la pépinière ;
- **feux de brousse** : faire un pare-feu autour de la pépinière. ;
- **insectes aériens** : utiliser des insecticides à base de deltaméthrine et de cyperméthrine ;
- **insectes souterrains** : utiliser des insecticides à base de carbofuran et de chlorpyrifos-éthyl.

Greffage

Le greffage peut intervenir dès le 3^e mois après la mise en place de la pépinière (greffage en vert) ou à partir du 4^e mois (greffage en aouté).

Cette technique est développée dans la fiche technique intitulée « bien greffer l'hévéa ».

Arrachage et conditionnement des plants

L'arrachage des plants débute 60 jours après le greffage à condition que les plants aient une taille de 20 à 40 mm de diamètre au collet.

Technique d'arrachage

- Dégager la terre à la base du pivot à la daba ou, en conditions difficiles (saison sèche), avec un levier "arrache-stump" (figure 15).
- Tirer le plant verticalement en le maintenant à l'aide des deux mains posées au-dessus du greffon et le déposer au sol.
- Lorsque tous les plants sont arrachés, les sortir de la pépinière et procéder à l'habillage du greffon.

Pour cela :

- ◇ Éliminer les radicelles.
 - ◇ Sectionner le pivot en conservant 60 cm.
 - ◇ Recéper la tige à environ 10 cm au-dessus du greffon.
- Ranger ensuite les stumps en bordure de pépinière, par lots de 100 pour faciliter le comptage (figure 16).
 - Les stumps doivent être stockés à l'ombre. Ils doivent être transplantés dans les 24 heures suivant l'arrachage.

N.B. La norme est de 250 plants (stumps) arrachés par personne et par jour.



Figure 15. Levier arrache-stump



Figure 16. Lot de 100 stumps